

Ministère du Tourisme

Développement des activités nautiques à vocation touristique

Publication : 30 octobre 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme 2015-2020 du Pays, le ministère du Tourisme et le service du Tourisme, en étroite collaboration avec le ministère en charge des Sports et la Direction de la jeunesse et des sports, souhaitent pouvoir étendre et diversifier l'offre d'activités touristiques autour des loisirs nautiques et aquatiques, pour permettre aux touristes visiteurs et aux résidents de profiter au mieux de nos lagons, et à nos jeunes de pouvoir favoriser la création d'une activité professionnelle.

Dans ce but, le ministère du Tourisme a mandaté la société de consulting Easy Nautique, spécialisée dans les loisirs nautiques, pour une mission d'assistance du Pays dans la définition d'une stratégie de développement des activités physiques et sportives nautiques à vocation touristique.

Ainsi la voile légère, les activités de glisse (kite, paddle), les activités de rame (va'a, kayak, aviron), la plongée, la randonnée palmée (exploration de surface, snorkeling), la chasse sous-marine, la pêche sportive de loisirs, le motonautisme (jet-ski, wake, flyboard) et les activités nautiques et culturelles telles que les pirogues à voile traditionnelles ou modernes, seront au cœur de cette étude.

La mission, programmée sur 10 mois, consistera dans un premier temps à réaliser un état des lieux tant des acteurs que de l'offre actuellement disponible, son évolution, son potentiel, l'analyse de la demande locale et internationale, et l'inventaire des formations permettant l'encadrement de ces activités. Ensuite, après un benchmark des destinations concurrentes, il s'agira d'élaborer une stratégie de développement de ces activités et un plan d'actions adapté à nos îles. Après validation de ces axes stratégiques, des fiches actions détaillées seront mises à disposition des services du Pays.

Afin de se donner toutes les chances que cette stratégie débouche sur des actions concrètes et cohérentes, la ministre du Tourisme, Nicole Bouteau, a souhaité dès le début de cette étude, associer tant les services du Pays et de l'Etat concernés, l'Assemblée de la Polynésie française, le syndicat pour la promotion des communes, que l'ensemble des acteurs de terrain et les présidents des fédérations sportives en lien avec les sports nautiques. Ils constituent

ensemble le groupe projet de cette étude, et ont donc été conviés à cette première réunion qui a permis une présentation de la mission, ses enjeux, ses étapes et les objectifs attendus.